



Service Garderie Judo Saison 2025/2026

Votre enfant est scolarisé à l'école maternelle 79, Chemin des Clausses à Trans-En-Provence et pratique le judo.

Nous vous proposons un **service garderie gratuit tous les lundis** qui consiste à prendre en charge les enfants après la fin des classes, en attendant le cours de judo qui se déroule de 17h15 à 18h.

Notre professeur de judo Christophe GESBERT récupérera et encadrera les enfants dans le dojo (lieu de pratique du judo) pour les faire goûter, les mettre en kimono/judogi entre 16h10 et le début du cours à 17h15.

Pour cela, nous vous remercions de compléter l'autorisation parentale (une par enfant) ci-dessous, autorisant notre professeur à prendre en charge votre/vos enfant(s).

AUTORISATION PARENTALE

A compléter SVP en MAJUSCULE

Je soussigné(e) NOM.....PRENOM.....

Père et/ou mère et/ou représentant légal de l'enfant,

NOM.....PRENOM.....

Autorisons/autorise votre professeur du Judo Club de Trans-en-Provence à prendre en charge dans le dojo, mon enfant tous les lundis après la classe.

Fait à, le

Signature parentale et/ou du tuteur légal,

DOCUMENT A RETOURNER A CHRISTOPHE GESBERT 06 29 57 35 81

Ecoles de Judo Lefebvre / Darbelet Franck Lefebvre – 86 Impasse des Tambours – 83600 Fréjus

Portable : 06.73.24.31.51 – E-mail : franck_lefebvre@hotmail.fr

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et disciplines associées